

[Detail Actualité](#)

28 janvier 2015 - 19 : 13



24/11/2011

Port de commerce de Brest : un programme d'investissements de 134 millions d'euros

Développement / Rayonnement

Propriétaire du port de commerce de Brest depuis janvier 2007, la Région Bretagne continue d'en favoriser le développement avec, aujourd'hui, un programme global d'investissements de 134 M€ sur dix ans.

Un comité de pilotage stratégique, associant la Région, le Département, Brest métropole océane, la CCI de Brest et l'Etat, a pour mission de suivre au plus près les étapes de cet ambitieux projet dont la réalisation se situe à l'horizon 2015-2020.

La stratégie portuaire régionale fixe deux grands objectifs pour le port de Brest :

- accroître le trafic commercial grâce à une accessibilité renforcée, permettant l'accueil de porte-conteneurs de grande taille et de vraquiers de gabarit Panamax,
- accueillir et développer de nouvelles activités industrielles, liées principalement aux énergies marines sur les surfaces étendues du polder.

Pour atteindre ces objectifs, des travaux importants de dragage et de poldérisation (stabilisation et consolidation) sont nécessaires, de même que la réalisation de nouvelles infrastructures portuaires.

La première séquence de travaux se traduira par la réalisation d'un quai de 300 m, le long du polder actuel, ainsi que par la réalisation de digues, permettant le stockage des sédiments issus des dragages. Une seconde séquence sera consacrée aux opérations de dragage proprement dites.

Ces deux phases de travaux devraient aboutir à la livraison, pour 2015, d'une première configuration comprenant : 17 ha minimum de polder stabilisé ; un quai de déchargement-chargement de 300 m ; des accès maritimes sécurisés et renforcés pour les quais et un accès maritime pour le polder.

Une seconde phase de travaux aboutira à la livraison, en 2017, d'un quai lourd de 250 m, perpendiculaire au polder. Dans l'état actuel des prévisions d'activité, ce quai sera dédié à l'évacuation de grands ensembles d'éoliennes flottantes de type Winflo.

Ce projet s'accompagnera de phases de concertation publique qui permettront de cerner les mesures nécessaires à la préservation des milieux naturels, faune et flore terrestres et marines, des sites naturels et balnéaires, des usages du port, des installations de proximité.